



LA PRINCIPALE

Affaire suivie par :
Sylvie AUBINEAU

Tél : 05 49 98 16 51

ce.0860023h@ac-poitiers.fr

9, rue des Roches
B.P. 30071
86 206 LOUDUN
cedex

Loudun, le 18 juin 2019

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs
les membres du conseil d'administration

Madame, Monsieur,

En votre qualité de membre du conseil d'administration du collège Joachim du Bellay, je vous prie de bien vouloir siéger à la séance qui se tiendra dans l'établissement

**le mardi 2 juillet 2019
à 18 h 00
salle de la Turmelière**

pour examiner l'ordre du jour suivant :

- questions budgétaires et financières :
 - ventilation crédits globalisés
 - manuels scolaires
 - contrats et conventions
 - admission en non valeur

- action éducative :
 - bilans (annuel, infirmerie, CDI, social)
 - IMP

Les éventuelles questions diverses devront parvenir à Madame la principale au plus tard 48 heures avant la date du conseil d'administration. Elles peuvent être transmises par courriel à l'adresse suivante: ce.0860023h@ac-poitiers.fr.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.

Hélène Glaser

